

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

ND: 53453

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8163 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : CHADII Abdellah

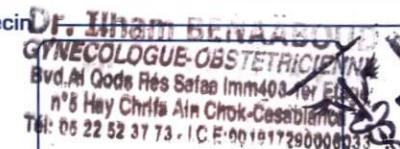
Date de naissance : 15-07-1967

Adresse : 56, Hay Tchahinda 21800 Casablanca

Tél. : 06619763144 Total des frais engagés : 663.22 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 14/11/2020

Nom et prénom du malade : Chadii Boudina

Age : 53

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Infection gynéco-urinaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 14/11/2020

Signature de l'adhérent(e) :

28 DEC. 2020
ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/11/2023	Actes	1	300	RENAUD
				02/11/2023
				03/11/2023
				04/11/2023
				05/11/2023
				06/11/2023
				07/11/2023
				08/11/2023
				09/11/2023
				10/11/2023
				11/11/2023
				12/11/2023
				13/11/2023
				14/11/2023
				15/11/2023
				16/11/2023
				17/11/2023
				18/11/2023
				19/11/2023
				20/11/2023
				21/11/2023
				22/11/2023
				23/11/2023
				24/11/2023
				25/11/2023
				26/11/2023
				27/11/2023
				28/11/2023
				29/11/2023
				30/11/2023
				31/11/2023

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE CHAMARANNE N° 600 LOTS 11 MARRA 2 N° AL 000 AIN CHICKA CASABLANCA T 05 22 50 65 10 / 06 22	94/144120	363,60

092076793

ANALYSES - RADIOPHARMACEUTICALS

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

ctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la professio

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Ilham BENABOUD

Gynécologue Obstétricien
Chirurgie Gynécologique - Accouchement
Stérilité du Couple (P.M.A)
Coeliochirurgie - Colposcopie
Maladies du Sein - Echographie
Ex Résidente au CHU Ibn Rochd

الدكتورة (اله) بنعوو

إختصاصية في أمراض النساء والتوليد
الجراحة النسائية - الولادة
عم الزوجين - الجراحة بالمنظار
أمراض الثدي - الفحص بالصدى و المجهر
طبيبة مقيمة بمستشفى ابن رشد (سابقا)

Casablanca, Le : 14/11/2022

① CHAMRA 50/200

① Proprietary
270,00 14/11/2022

② Utérus 100
50,00 1 cap 1/16 - 150
18,50

170,000DH
Dt: D1900
Per: 03-2022

PHARMACIE CHARM
N° 600 LOTS CHAMRA 2 AV AL SARA
AIN CHOCK - CASABLANCA
EL05 22 50 05 10/06/22 21 02 18
05 22 50 65 10/06/22 21 02 18
AIN CHOCK - CASABLANCA
COD: 9218

ZENITH Pharma
6 118001 272020
PPV : 56,60 DH

EXP: 06/2024 LOT: D61758 Ain Sebâa, Casablanca
PPV : 18DH50 Actaea racemosa 5ch

3 400300 138163

③ Actea Racemosa 5ch
18,50 SG x 4/1000ml ver 1/18

EXP: 07/2021 LOT: A18077 Ain Sebâa, Casablanca
PPV : 18DH50 Natrum muriaticum 15ch

3 400305 117934

④ Natrum muriaticum 15ch
T=363,60

د.الهـ بنعووـ السـكـنـ الـأـنـوـيـ إـقـامـةـ الصـفـاـمـ عـدـارـةـ 403ـ الدـارـ الـبـيـضاـ

Bd. Al Qods, Lot. Essakane El Anik, Res. Safaa, Imm. 403 - Casablanca Tel: 06 22 53 37 73

Urgence : 06 61 36 00 69 - Email : benaaboudilhan@hotmai.com - INPE : 091020537 - ICE : 001917290000033